

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 juin 2011

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 10 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2011/10-B/2

13 mai 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – NIGER 200051

**Sauver des vies, réduire la malnutrition et
protéger les moyens de subsistance des
populations vulnérables**

Nombre de bénéficiaires	2 226 000
Durée du projet	18 mois (juillet 2011 - décembre 2012)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	50 766 tonnes
Coût (en dollars des É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	44 506 581
Coût des transferts monétaires/bons d'alimentation pour le PAM	13 260 537
Coût total pour le PAM	100 625 385

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Conseillère régionale principale
pour les programmes, ODD: Mme P. Di Sirio Pasqualina.DiSirio@wfp.org

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

Malgré l'intervention d'urgence lancée en réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2009/10 et la qualité exceptionnelle des récoltes et des pâturages en 2011, les communautés pauvres demeurent vulnérables. Les chocs de ces dernières années ont épuisé les avoirs des ménages et amoindri leur capacité de reconstituer leurs moyens de subsistance.

Depuis cinq ans, la prévalence de la malnutrition aiguë oscille entre "grave" et "critique", les pics se situant pendant la période de soudure, qui va d'avril à octobre. D'après l'enquête nutritionnelle réalisée en octobre 2010, le taux de malnutrition aiguë globale était de 15,5 pour cent, contre 16,7 pour cent en juin 2010, ce qui a confirmé qu'il fallait poursuivre les interventions nutritionnelles d'urgence et s'attaquer aux causes structurelles de la malnutrition.

Le PAM a élaboré sa stratégie compte tenu des recommandations issues des réponses des parties prenantes, d'une mission consacrée à la formulation du programme, de l'examen de l'intervention de secours menée en 2010 réalisé par le module de la nutrition et d'une mission d'appui à la nutrition.

Les objectifs de l'intervention prolongée de secours et de redressement 200051 sont les suivants:

- réduire la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les populations ciblées touchées par une situation d'urgence, en mettant l'accent sur la période décisive des 1 000 jours allant de la conception jusqu'à l'âge de deux ans (Objectif stratégique 1);
- améliorer la consommation alimentaire des populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mise à mal par la sécheresse ou les inondations (Objectif stratégique 1); et
- rétablir et reconstituer les moyens de subsistance après une catastrophe (Objectif stratégique 3).

L'intervention donnera la priorité aux 1 000 premiers jours de la vie, de la conception jusqu'à l'âge de deux ans, une priorité absolue; il s'agit d'une période décisive pour remédier à une nutrition inadaptée et ainsi éviter toute répercussion irréversible. L'intervention comprendra la fourniture d'une supplémentation alimentaire ciblée aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes qui souffrent de malnutrition aiguë modérée et la poursuite de l'offre d'une supplémentation alimentaire généralisée aux enfants de 6 à 23 mois et aux mères allaitantes pour prévenir la malnutrition. Une assistance alimentaire ciblée non assortie de conditions est prévue pour les ménages les plus vulnérables durant la période de soudure.

Les ménages vulnérables vivant dans des zones reculées où sévit l'insécurité alimentaire et où les marchés sont insuffisants bénéficieront de programmes Vivres contre travail; des activités Espèces contre travail seront menées dans les zones où les marchés fonctionnent.

La stratégie est conforme aux priorités arrêtées par le Gouvernement dans sa Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008–2012¹, sa Stratégie de développement rural et sa Stratégie de développement sanitaire. L'intervention contribuera par ailleurs à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5 et complétera les ressources et les capacités des institutions de l'État chargées de la sécurité alimentaire.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200051 "Sauver des vies, réduire la malnutrition et protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables" (WFP/EB.A/2011/10-B/2), qui est proposée.

¹ République du Niger. 2007. *Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008–2012*. Niamey, Fonds monétaire international.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCÉNARIO D'INTERVENTION

Contexte

1. Le Niger est un pays enclavé de la ceinture sahélo-saharienne qui compte 15,8 millions d'habitants; en 2010 il occupait le 167^{ème} rang sur 169 pays au classement de l'Indice du développement humain 2010. La périodicité de la sécheresse, des invasions de criquets pèlerins et des inondations a considérablement réduit la production agricole, entraînant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition en 1973/74, 1984, 2005 et 2010. La dégradation généralisée des terres et la médiocrité de l'infrastructure économique aggravent également la vulnérabilité face aux déficits vivriers.
2. Lors de la crise alimentaire et nutritionnelle de 2010, le déficit céréalier était de 410 000 tonnes; sur les marchés des céréales, les prix étaient de 20 à 28 pour cent supérieurs à leur moyenne sur cinq ans². Des enquêtes ont indiqué que le taux moyen de malnutrition aiguë globale dans le pays était supérieur au seuil "critique" de 15 pour cent fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)³.
3. Depuis l'instauration d'un gouvernement de transition au début de 2010, les interventions humanitaires se déroulent dans un environnement politique plus favorable: les questions humanitaires sont prioritaires et la période est propice à une coopération axée sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les élections présidentielles organisées en janvier et mars 2011 se sont déroulées dans le calme et le Gouvernement qui a pris le pouvoir en avril 2011 devrait être pleinement opérationnel d'ici à juin.
4. La sécurité se détériore depuis le début de 2007 dans le nord du pays et l'insécurité (explosion de mines terrestres, banditisme et enlèvements) a gagné d'autres régions. On a noté récemment une recrudescence des menaces d'enlèvement d'agents internationaux, d'où la rigueur accrue des mesures de sécurité prises par les organismes des Nations Unies.

Sécurité alimentaire et nutrition

5. Pour garantir la sécurité alimentaire et des revenus suffisants, le Niger doit surmonter deux obstacles: i) une croissance démographique de 3,9 pour cent par an, soit l'une des plus élevée au monde, avec un taux de fécondité moyen de sept naissances par femme;⁴ et ii) une économie dominée par l'agriculture et l'élevage de subsistance qui est tributaire de précipitations irrégulières et de terres gravement dégradées.
6. L'insécurité alimentaire est la plus forte pendant la période de soudure, de mars/avril à septembre/octobre, au cours de laquelle les ménages viennent à bout de leurs réserves alimentaires et des catastrophes naturelles surviennent. Bien plus de personnes devraient dans les années à venir pâtir de la fréquence accrue de la sécheresse et des inondations.
7. Durant la campagne agricole 2009/10, la sécheresse a entraîné un déficit de 31 pour cent de la production céréalière et de 67 pour cent de la production fourragère; 7,1 millions de personnes ont été touchées par l'insécurité alimentaire, dont 3,3 millions dans sa forme grave. Un atelier d'analyse des interventions⁵ organisé à Niamey en octobre 2010 a montré

² Ministère de l'agriculture, 2010. Résultats de l'évaluation finale des récoltes, 2010. Niamey.

³ Institut national de la statistique, 2010. Enquête sur la nutrition des enfants de 6 à 59 mois. Niamey.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement, 2010. Rapport sur le développement humain. New York.

⁵ Projet d'analyse des interventions, 2010. Niger - Consultation sur l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et les options de réponse. Niamey.

que la situation au début de la crise alimentaire était plus grave en 2010 qu'elle ne l'était en 2005, la consommation alimentaire d'une forte proportion de ménages étant jugée "médiocre", voire "à peine suffisante".

8. Les analyses des chocs et de la vulnérabilité effectuées par le PAM depuis dix ans⁶ montrent que 16 des 36 départements pastoraux et agropastoraux ont été modérément ou gravement touchés par des chocs tels que la crise alimentaire et nutritionnelle de 2010, à savoir Ouallam, Tillabéri, Tchintabaraden, Abalak, Keita, Bouza, Dakoro, Tanout, N'Guigmi, Maine Soroa, Diffa, Tchirozérine, Téra, Filingué, Illéla et Arlit.
9. La sécurité alimentaire globale s'est toutefois nettement améliorée depuis novembre 2010 grâce à une récolte exceptionnelle. D'après une enquête du Ministère de l'agriculture, la production céréalière atteindrait 5,6 millions de tonnes, soit une augmentation de 62 pour cent par rapport à 2009 et de 42 pour cent par rapport à la moyenne sur cinq ans.⁷ On estime à 1,5 million de tonnes l'excédent céréalière du Niger, un niveau sans précédent depuis vingt ans. Des récoltes exceptionnelles ont également été enregistrées pour des cultures de rapport telles que le niébé et l'arachide.
10. Ces derniers temps, les prix des produits alimentaires ont tendance à varier selon les saisons. En novembre/décembre 2010, les prix des céréales étaient bas du fait de l'accroissement de la production; depuis janvier/février 2011, ils reprennent lentement, sous l'effet d'une poussée de la demande résultant d'achats institutionnels et de la reconstitution des stocks.
11. En dépit de l'amélioration de la sécurité alimentaire, les ménages touchés par la crise de 2010 et les chocs antérieurs demeurent très vulnérables. D'après l'analyse du PAM, des chocs récurrents ont épuisé les avoirs des ménages et ne leur permettent plus de recourir aux réseaux de la société, une situation qui a amoindri leur capacité de reconstituer leurs moyens de subsistance. Les dettes contractées par les ménages en situation d'insécurité alimentaire pendant la crise de 2010 doivent maintenant être remboursées à des taux d'intérêt élevés; l'excédent de la campagne 2010 servira principalement à liquider ces dettes. Les réserves alimentaires devraient arriver à épuisement assez tôt durant la période de soudure.
12. Les ménages vulnérables qui n'ont plus leurs moyens traditionnels de survie sont obligés de migrer (en particulier les hommes aptes au travail), de contracter des prêts à des taux élevés ou de devoir compter sur l'aide de leurs voisins, d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales (ONG). Les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont ceux que dirigent une femme ou une personne illettrée, ou ceux dont la proportion de personnes à charge est importante.
13. Depuis 2005, des enquêtes réalisées à l'échelle du pays ont montré que la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans, en particulier ceux âgés de 6 à 23 mois, demeurait "grave", voire "critique". D'après l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) réalisée en octobre 2010, le taux de malnutrition aiguë globale était de 15,5 pour cent à l'échelle nationale, contre 16,7 pour cent en juin 2010 et 12,5 pour cent en juin 2009, un niveau jugé "critique" par l'OMS. Ces constatations confirment qu'il faut poursuivre les interventions nutritionnelles d'urgence et s'attaquer aux causes structurelles de la malnutrition³. Dans six des huit enquêtes réalisées à Zinder, quatre des huit enquêtes effectuées à Diffa et trois des huit enquêtes menées à Maradi et Tahoua, le taux de malnutrition aiguë globale est

⁶ PAM. 2010. Chocs et vulnérabilité au Niger, analyse des données secondaires. Niamey.

⁷ Ministère de l'agriculture, 2011. Résultats de l'évaluation provisoire de la campagne agropastorale. Niamey.

systématiquement supérieur à 15 pour cent depuis 2005. Le niveau élevé du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est par ailleurs inquiétant: la moyenne nationale était estimée à 2,1 décès pour 10 000 par jour en octobre 2010. Le taux de malnutrition chronique se situe à 47 pour cent au niveau national mais varie d'une région à l'autre: le taux le plus élevé (59 pour cent) est enregistré à Maradi; à Zinder, Dosso, Tahoua et Tillabéri, les taux excèdent 40 pour cent.

Scénarios d'intervention

14. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200051 repose sur les hypothèses suivantes: i) la sécurité alimentaire reste stable jusqu'à la prochaine récolte, en septembre/octobre 2011; ii) les prix des produits alimentaires locaux ne devraient pas monter en flèche au cours de la période d'exécution; et iii) l'état nutritionnel des enfants de moins de deux ans ne se dégradera pas davantage.
15. Même les années où les récoltes sont bonnes, 10 pour cent de la population sont touchés par l'insécurité alimentaire et ont besoin d'une assistance. La prévalence de la malnutrition aiguë globale ne devrait pas tomber sous la barre des 10 pour cent et pourrait atteindre 15 pour cent à Diffa, Zinder et Maradi. Le PAM devrait donc poursuivre ses interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les zones les plus vulnérables.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTION DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et action du Gouvernement

16. La Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008-2012 (SDARP) est le cadre de politique générale dans lequel s'inscrit l'IPSR 200051. La Stratégie de développement rural (SDR) 2003-2015, qui a été établie compte tenu de la SDARP, en constitue le cadre opérationnel pour le secteur rural.
17. Le Plan sanitaire annuel est élaboré à partir du Plan d'action national pour la nutrition 2007-2015. Le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë sera remanié en 2011 pour y inclure de nouveaux produits nutritionnels, comme le mélange maïs-soja enrichi (CSB++), Supplementary Plumpy® et Plumpy'doz®, ainsi que pour que la mesure du périmètre brachial devienne un critère de sélection pour bénéficier des programmes d'alimentation.
18. Le Gouvernement s'est constitué une réserve de trésorerie et un stock de céréales; l'Office des produits vivriers du Niger assure la gestion des entrepôts et des camions.⁸ Les réserves peuvent être utilisées pour faire face à des crises alimentaires, par l'intermédiaire de cellules de crise alimentaire qui ont la responsabilité de coordonner les activités de secours.
19. Le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), qui regroupe des représentants du Gouvernement et des donateurs d'aide alimentaire, est responsable de la prévention et de la gestion des crises alimentaires. Sous l'égide du DNP-GCA, le Système d'alerte précoce (SAP) national surveille la sécurité alimentaire et prévient lorsqu'une crise est imminente. Le Gouvernement a mis en place des systèmes d'information sur les prix des céréales et du bétail.

⁸ Le PAM augmente la capacité d'achat et d'entreposage de l'Office des produits vivriers du Niger moyennant le partage de ses compétences, l'organisation d'une formation et l'offre d'une assistance logistique.

20. Les enquêtes de vulnérabilité menées chaque année dans le cadre du SAP, déterminent les départements et les communes où des personnes touchées par l'insécurité alimentaire auront besoin d'une assistance, ainsi que leur nombre. À la suite de la dernière évaluation en date réalisée par le SAP, le DNP-GCA a lancé le plan d'appui 2011 pour atténuer les effets de la période de soudure pour 2,6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave à Zinder, Tahoua, Maradi et Tillabéry.⁹ Le plan d'appui sert aux organismes d'aide humanitaire de cadre général pour leurs interventions, et dans la version de 2011, il est recommandé de mettre en place: i) des activités Espèces contre travail (ECT) et d'autres types de transferts monétaires pour accroître les revenus des ménages dans les zones agricoles et agropastorales; ii) des activités Vivres contre travail (VCT) dans les zones non agricoles où les produits alimentaires sont peu disponibles; et iii) des distributions ciblées de vivres.

Politique, capacité et action des autres intervenants importants

21. Pour lutter contre la malnutrition aiguë globale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) fournira des aliments thérapeutiques aux enfants souffrant de malnutrition grave; le PAM fournira une supplémentation alimentaire pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë modérée. L'UNICEF et le PAM vont coopérer pour appuyer le renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière d'intervention nutritionnelle, de coordination et de collecte des données. La Banque mondiale soutient les activités menées par le Gouvernement dans le domaine des transferts monétaires; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture encourage le développement de l'agriculture intensive et de l'élevage intensifs en fournissant des semences améliorées, du fourrage et des engrais. Plusieurs ONG mènent des activités axées sur la nutrition et la sécurité alimentaire.

Coordination

22. Le DNP-GCA est la principale instance d'examen des interventions portant sur la sécurité alimentaire et de coordination des opérations de secours. La Commission mixte de concertation, qui regroupe des représentants du Gouvernement et des donateurs, assure la coordination au niveau des grandes orientations, le Comité restreint de concertation se chargeant des aspects techniques. Divers groupes qui s'occupent de nutrition, d'agriculture, d'élevage et de programmation des transferts monétaires se réunissent régulièrement. Le PAM participe aux travaux de toutes ces instances.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE APPORTÉE PAR LE PAM

23. Les objectifs de l'IPSR 200051 sont les suivants :

- réduire la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les populations ciblées touchées par une situation d'urgence, en mettant l'accent sur la période décisive des 1 000 jours allant de la conception jusqu'à l'âge de deux ans (Objectif stratégique 1);
- améliorer la consommation alimentaire des populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mise à mal par la sécheresse ou les inondations (Objectif stratégique 1); et

⁹ DNP-GCA. 2011. *Plan national de soutien aux populations vulnérables*. Niamey.

- rétablir et reconstituer les moyens de subsistance après une catastrophe (Objectif stratégique 3).
24. Un objectif secondaire est de protéger les moyens de subsistance et de renforcer la capacité des populations vulnérables de surmonter les chocs (Objectif stratégique 2).
25. L'intervention est conforme aux priorités arrêtées dans la SDARP 2008-2012¹⁰, la SDR et la Stratégie de développement sanitaire. Elle contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

26. En 2010, le PAM a réagi dès les premiers signes annonciateurs de la crise en transposant l'IPSR 106110 à une plus grande échelle au moyen de révisions budgétaires mais, vu l'ampleur de la dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, il a lancé en août une opération d'urgence pour venir en aide à 5,8 millions de bénéficiaires.
27. Le PAM a appuyé l'offre d'une supplémentation alimentaire ciblée aux enfants de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition, a élargi la supplémentation alimentaire généralisée et a distribué une ration familiale pour prévenir toute accentuation de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois; des distributions ciblées de vivres ont été assurées au moment le plus dur de la période de soudure au profit des ménages en situation d'insécurité alimentaire grave.
28. Pour protéger les moyens de subsistance et appuyer le redressement, le PAM a mis en place des programmes VCT et ECT. Un projet ECT a été lancé à titre expérimental dans le district d'Ouallam dans le Tillabéri, en partenariat avec les Catholic Relief Services, pour développer les activités de transferts monétaires dans le cadre de l'IPSR 200051. D'après une évaluation de février 2011, les transferts monétaires permettaient aux ménages de subvenir à leurs besoins alimentaires, diminuaient les migrations motivées par la quête de travail et contribuaient à la reconstitution du cheptel¹¹. D'après cette évaluation, les marchés les plus importants étaient intégrés, compétitifs et à même de satisfaire la demande accrue de céréales; il convenait d'analyser les petits marchés avant de mettre en œuvre des programmes fondés sur les transferts monétaires, en particulier pendant les périodes de soudure.
29. Le programme de pays du PAM (2009–2013) cible 1,2 million de bénéficiaires en fournissant 53 000 tonnes de produits alimentaires dans le cadre d'activités de développement rural, d'alimentation scolaire et d'appui nutritionnel en faveur des personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et touchées par l'insécurité alimentaire; il appuie également l'action menée par le Gouvernement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme de pays et l'IPSR prévoient des activités complémentaires en faveur des départements où l'insécurité alimentaire est la plus forte; les effectifs de bénéficiaires ne se recoupent pas.

¹⁰ République du Niger. 2007. Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté 2008–2012. Niamey, Fonds monétaire international.

¹¹ Mission d'évaluation du projet ECT pilote d'Ouallam, mars 2011.

30. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies se chargent du transport aérien des passagers et des cargaisons ainsi que des évacuations, pour raisons médicales et de sécurité, pour les organismes des Nations Unies, les ONG, les missions diplomatiques et les donateurs, et desservent six destinations au Niger.

Grands axes de la stratégie

31. La stratégie de l'IPSR 200051 prend en compte les résultats de l'atelier sur l'analyse de l'intervention organisé en octobre 2010 à Niamey, auquel ont pris part des représentants du PAM, du Gouvernement, des donateurs et des ONG partenaires. Il tient compte également des recommandations faites à l'issue d'une mission consacrée à la formulation des programmes¹², de l'examen réalisé en décembre 2010 par le module de la nutrition et des résultats d'une mission d'appui à la nutrition.
32. Au titre de la composante Secours, le PAM mènera des interventions visant à prévenir et à traiter la dénutrition, la priorité étant accordée à la période de 1 000 jours allant de la conception jusqu'à l'âge de deux ans afin de veiller à ce que les nutriments indispensables soient fournis pendant toute cette période décisive. Cela devrait avoir des effets positifs en matière de développement physique et cognitif et de réduction de la morbidité. Le PAM s'efforcera de prévenir la malnutrition en assurant une supplémentation alimentaire généralisée au profit des enfants de 6 à 23 mois et des femmes allaitant des nourrissons de moins de six mois. Une supplémentation ciblée est prévue pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée; une assistance alimentaire ciblée non assortie de conditions sera également apportée, en nature ou en espèces, aux populations les plus vulnérables pendant la période de soudure. La composante Redressement accélérée aidera les ménages vulnérables, par le biais d'activités VCT ou ECT, à renforcer leur capacité de résistance et à préserver leurs moyens de subsistance.
33. La décision d'opter pour une assistance sous forme alimentaire ou sous forme monétaire pour les secours et le redressement sera prise en fonction des avantages comparatifs de chacune de ces modalités de transfert, compte tenu des aspects suivants:
- la disponibilité et l'accessibilité des produits alimentaires dans les zones ciblées, qui varient d'une saison à l'autre; les activités ECT devraient en principe être privilégiées entre la récolte et le début de la période de soudure;
 - les conditions du marché;
 - les préférences des bénéficiaires;
 - le caractère plus économique des transferts monétaires par rapport aux transferts alimentaires;
 - la présence d'institutions de microfinancement ou d'une infrastructure de distribution d'espèces; et
 - la sécurité.

¹² PAM. 2010. *Niger PRRO: Logic of intervention*. Niamey.

⇒ *Secours*

34. Afin de prévenir la malnutrition aiguë pendant la période de soudure allant d'avril à septembre, le PAM fournira une ration dans le cadre d'une opération de supplémentation alimentaire généralisée à l'intention de tous les enfants âgés de 6 à 23 mois et des femmes qui allaitent des nourrissons de moins de six mois. Cette activité sera exécutée dans les zones jugées vulnérables par le SAP.
35. Une supplémentation alimentaire ciblée sera assurée pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans 800 centres d'alimentation supplémentaire. La durée de l'assistance ne dépassera pas 90 jours pour les enfants. Les femmes enceintes et les mères allaitantes seront prises en charge dès que la malnutrition sera diagnostiquée, de préférence dès le premier trimestre de la grossesse, et jusqu'au sixième mois après l'accouchement.
36. Des rations seront distribuées aux personnes accompagnant les enfants souffrant de malnutrition aiguë grave qui sont hospitalisés dans les centres d'alimentation thérapeutique, dans le but de limiter l'interruption des traitements.
37. Une assistance alimentaire ciblée sera fournie sous la forme de transferts monétaires ou alimentaires non assortis de conditions en faveur des ménages rudement touchés par l'insécurité alimentaire pendant les trois mois les plus durs de la période de soudure, de juillet à septembre. Cette activité sera exécutée dans les zones jugées très vulnérables par le SAP et dans les zones sélectionnées pour bénéficier de la supplémentation alimentaire généralisée, le but étant d'éviter que les rations nutritives destinées aux enfants ne soient partagées. On recourra aux transferts monétaires dans les zones où les infrastructures de distribution d'espèces et les systèmes de commercialisation peuvent permettre une injection d'espèces sans hausse importante des prix des produits alimentaires. Les préférences des bénéficiaires seront prises en compte.

⇒ *Redressement accéléré*

38. Les programmes faisant appel à des activités VCT et ECT contribueront à remettre sur pied les communautés et à reconstituer leurs moyens de subsistance au lendemain des catastrophes. Le plan d'appui pour 2011 recommandait de mettre en place de tels programmes durant les mois précédant la période de soudure; ils font désormais partie intégrante de la stratégie suivie par le Gouvernement pour faire face à l'insécurité alimentaire en milieu rural et améliorer l'infrastructure agricole. Le Gouvernement a adopté les normes de travail voulues à cet égard.
39. Ces programmes seront exécutés en deux temps:
 - en novembre et en décembre, les activités seront menées dans les zones qui tirent leur subsistance de l'élevage afin de préserver les pâturages, par exemple en installant des coupe-feu. Les incitations offertes permettront aux ménages les plus vulnérables de ne pas devoir vendre la totalité de leurs avoirs productifs et d'acheter des aliments à bas prix;
 - de février à mai, les activités cibleront les départements qui, d'après le SAP, ont été très durement frappés par la crise de 2010 et où la vulnérabilité est périodique; les programmes ECT et VCT permettront aux bénéficiaires de relancer des activités agricoles et d'améliorer leur consommation alimentaire, tout en contribuant à la fixation des dunes, à la conservation de l'humidité et à la construction d'ouvrages permettant d'atténuer les effets des catastrophes.

Stratégie de transfert des responsabilités

40. Pendant l'exécution de l'IPSR 200051, le PAM s'attachera, avec ses partenaires et les pouvoirs publics, à intégrer la prise en charge de la malnutrition dans les structures sanitaires et, avec la DNP-GCA et ses partenaires de développement, à renforcer les moyens dont dispose le Gouvernement pour protéger les moyens de subsistance et la capacité de résistance des communautés. Le PAM continuera d'étoffer les moyens dont il dispose dans les domaines de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, du suivi et de l'évaluation, et de la nutrition, en particulier pour aider la DNP-GCA, et il apportera un appui technique au SAP pour veiller à ce que les données soient utilisées efficacement¹³. Le PAM a manifesté son souhait de renforcer l'assistance technique qu'il offre à l'Office de produits vivriers du Niger.
41. Le PAM continuera de surveiller les données concernant l'agriculture, la nutrition et les marchés pour décider des modifications à apporter à l'IPSR 200051 et de la nature des activités qui lui feront suite. Il renforcera par ailleurs les capacités des institutions privées, notamment des organisations financières, qui utiliseront les nouveaux dispositifs de distribution d'espèces. Le *Cash Learning Partnership* offre au PAM, aux partenaires financiers et aux ONG l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les transferts monétaires.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

42. Le nombre de bénéficiaires de l'IPSR 200051 devrait être de 2,2 millions de personnes sur 18 mois (voir le tableau 1).

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ			
Activité	2011 (juillet à décembre)	2012 (janvier à décembre)	Total
Secours			
Supplémentation alimentaire généralisée: enfants de 6 à 23 mois	470 000	334 823	804 823
Supplémentation alimentaire généralisée: mères allaitantes	30 000	21 370	51 370
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition	300 000	500 000	800 000
Supplémentation alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	50 000	100 000	150 000
Rations pour les personnes accompagnant les enfants hospitalisés	13 500	27 000	40 500
Assistance alimentaire ciblée: transferts alimentaires	64 782	47 453	112 235
Assistance alimentaire ciblée: transferts monétaires	217 001	172 121	389 122

¹³ Le PAM fournit un appui logistique et technique aux comités régionaux et départementaux de la DNP-GCA pour assurer le suivi des campagnes agricoles, des marchés, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des activités de secours.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ			
Activité	2011 (juillet à décembre)	2012 (janvier à décembre)	Total
Redressement accélérée			
VCT	119 000	216 664	335 664
ECT	8 400	172 823	181 223
TOTAL	1 272 683	1 592 254	2 864 937
Total, après ajustement ¹⁴	1 152 812	1 474 541	2 226 358

43. La supplémentation alimentaire généralisée sera destinée aux enfants de 6 à 23 mois et aux femmes qui allaitent des enfants de moins de six mois, quel que soit leur état nutritionnel, dans les zones que le SAP répertorie comme étant vulnérables, où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 15 pour cent ou se situent entre 10 et 14 pour cent s'il y a des facteurs aggravants. Compte tenu des résultats de l'enquête SMART réalisée en octobre 2010, le PAM prévoit de venir en aide à 500 000 enfants en 2011. Le ciblage géographique et les chiffres de planification concernant les bénéficiaires seront revus après l'enquête nutritionnelle qui sera menée en mai ou juin 2011.
44. Une supplémentation alimentaire ciblée sera assurée dans tout le pays. Les critères déterminant le début et la fin de la prise en charge seront conformes à ceux du protocole national de traitement de la malnutrition¹⁵. Le recensement des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition se fera pendant l'enregistrement au programme de supplémentation alimentaire généralisée et pendant les distributions de vivres. Le dépistage nutritionnel effectué par l'UNICEF et les ONG partenaires permettra d'accroître l'envergure géographique de l'activité. Le nombre de bénéficiaires a été calculé sur la base de la prévalence de la malnutrition aiguë modérée mise en évidence par l'enquête SMART de 2010 et l'enquête démographique et sanitaire de 2006.
45. En ce qui concerne les rations destinées aux personnes accompagnant les enfants hospitalisés, on a établi le nombre de bénéficiaires en partant de l'hypothèse que 15 pour cent des enfants atteints de malnutrition grave souffriraient de complications et seraient admis dans des centres d'alimentation thérapeutique.
46. L'assistance alimentaire ciblée, sous forme de transferts alimentaires ou monétaires, sera mise en œuvre dans les départements que le SAP a classé parmi ceux ayant été gravement ou modérément touchés par la sécheresse de 2010 et dont la vulnérabilité est cyclique (départements très vulnérables pendant au moins cinq ans et extrêmement vulnérables pendant au moins un an). Les départements ciblés se trouvent dans les régions de Tillabéri,

¹⁴ Le nombre total de bénéficiaires a été revu à la baisse pour éviter de compter deux fois des personnes ayant bénéficié d'une assistance dans le cadre de plus d'une activité au cours d'une année donnée. Le total général a été ajusté compte tenu d'un taux de recoupement de 22,3 pour cent d'une année sur l'autre.

¹⁵ Seront pris en charge les enfants de 6 à 59 mois dont l'écart réduit du rapport poids/taille (z-score) est supérieur ou égal à -3 et inférieur à -2 et qui ne présentent pas d'œdèmes bilatéraux. La prise en charge prendra fin une fois l'écart réduit du rapport poids/taille des enfants concernés supérieur ou égal à -2. Les femmes enceintes dont le périmètre brachial est inférieur à 230 mm seront prises en charge dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire ciblée et continueront de bénéficier d'une supplémentation alimentaire pendant six mois après leur accouchement.

de Tahoua, Maradi, Tanout, Diffa et Agadez¹⁶. En temps normal, 500 000 personnes ont besoin chaque année d'une assistance alimentaire ciblée; le PAM vient en aide à la moitié d'entre elles, le Gouvernement se chargeant de l'autre moitié. Les chiffres concernant les effectifs de bénéficiaires prévus sont établis à partir du nombre de personnes gravement touchées indiqué dans l'enquête menée par le SAP en 2010 et d'un examen des chocs antérieurs et de la vulnérabilité en découlant. Les chiffres seront actualisés compte tenu des résultats des enquêtes annuelles du SAP. Le ciblage des bénéficiaires se fera en appliquant les critères de vulnérabilité convenus¹⁷.

47. Les dispositifs VCT et ECT cibleront les communautés vulnérables des zones agricoles, agropastorales et pastorales recensées en collaboration avec la DNP-GCA à partir des enquêtes annuelles du SAP. Il sera tenu compte de la disponibilité des moyens techniques et de gestion requis pour mener à bien les interventions visant à renforcer la capacité de résistance des populations. Les participants aux programmes VCT et ECT seront sélectionnés par les ONG partenaires, sous la supervision du PAM, en concertation avec les communautés. Les ménages manquant de main-d'œuvre, notamment ceux dirigés par une femme ayant des enfants en bas âge, seront répertoriés au niveau de chaque village. Le PAM et ses partenaires choisiront à leur intention des activités nécessitant moins de main-d'œuvre ou d'autres programmes pour qu'ils puissent bénéficier de l'assistance du PAM.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS — VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

48. On trouvera au tableau 2 la taille des rations et leur teneur nutritionnelle.

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERT QUOTIDIEN, PAR ACTIVITÉ (en grammes ou en dollars, par personne et par jour)											
Produit alimentaire/ espèces	Supplémenta-tion alimentaire généralisée		Supplémenta-tion alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois		Supplémenta-tion alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes*		Personnes accompa-gnant les enfants hospita-lisés	Assistance alimentaire ciblée		VCT†	ECT†
								Produits alimentaires	Transferts monétaires		
Céréales	-	-	-	-	-	350	500	-	500	-	
Légumes secs	-	-	-	-	-	60	100	-	100	-	
Huile végétale	-	-	-	-	25	20	20	-	20	-	
Mélange maïs-soja enrichi et amélioré (CSB++)	200	-	200	-	-	-	-	-	-	-	
Mélange maïs-soja (CSB)	-	-	-	-	250	100	-	-	-	-	
Plumpy'doz®	-	46,3	-	-	-	-	-	-	-	-	

¹⁶ Les départements gravement touchés sont les suivants: Ouallam, Tillabéri, Tchintabaraden, Abalak, Keita, Bouza, Dakoro, Tanout, N'Guigmi, Maine Soroa, Diffa et Tchirozérine. Les départements plus modérément touchés sont ceux de Téra, Filingué, Illéla et Arlit.

¹⁷ Les critères de ciblage sont arrêtés conjointement par le Gouvernement et le PAM en avril/mai de chaque année. En 2010, les critères suivants ont été retenus: i) les ménages dirigés par une femme ayant de nombreuses personnes à charge; ii) les ménages n'ayant pas de réserves de céréales; iii) les ménages dont les revenus sont précaires; iv) les ménages adoptant des stratégies de survie préjudiciables et non viables; et v) les ménages endettés.

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERT QUOTIDIEN, PAR ACTIVITÉ
(en grammes ou en dollars, par personne et par jour)

Produit alimentaire/ espèces	Supplémenta-tion alimentaire généralisée		Supplémenta-tion alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois		Supplémenta-tion alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes*	Personnes accompa-gnant les enfants hospita-lisés	Assistance alimentaire ciblée		VCT [†]	ECT [†]
							Produits alimentaires	Transferts monétaires		
Supp. Plumpy®	-	-	-	92	-	-	-	-	-	-
Espèces (en dollars)	-	-	-	-	-	-	-	0,238	-	0,285
TOTAL	200	46,3	200	92	275	530	620	0,238	620	0,285
Apport total de kilocalories par jour	840	247	840	500	1171	2003	2262	-	2262	-
% Kcal d'origine protéique	16	13	16	13	12	13	12,4	-	12,4	-
% Kcal d'origine lipidique	9	35	9	35	30	18	16,4	-	16,4	-
Nombre de jours	180		90		270	21	90	90	90	60/120 ¹⁸

* Les bénéficiaires recevront une ration pour une famille de sept personnes.

49. Les rations destinées aux interventions nutritionnelles sont conçues de façon à ce que les aliments les composant soient adaptés à chaque groupe d'âge. Les enfants de 6 à 23 mois bénéficiant du programme de supplémentation alimentaire généralisée recevront du mélange maïs-soja enrichi et amélioré (CSB++). Toutefois, en raison de la faible capacité de production de celui-ci, il faudra peut-être distribuer une certaine quantité de Plumpy'doz® dans les zones où le PAM prévoit une assistance alimentaire ciblée pendant la période de soudure; le CSB++ sera utilisé dans les autres départements. La ration de supplémentation alimentaire ciblée à l'intention des enfants de 6 à 59 mois sera du CSB++ ou du Supplementary'Plumpy®; la ration destinée aux mères allaitantes sera composé mélange maïs-soja (CSB) et d'huile végétale. Les personnes accompagnant les enfants souffrant de malnutrition grave pendant leur prise en charge dans les centres d'alimentation thérapeutique recevront des rations complètes.

50. Les participants au programme ECT seront employés pendant 25 jours par mois au maximum et toucheront 1 000 francs CFA par jour (soit 2 dollars), ce qui correspond à la ration distribuée dans le cadre des activités VCT et aux tarifs utilisés par les cellules de crise alimentaire.

51. La valeur du transfert pour les ménages recevant une assistance alimentaire ciblée en espèces a été fixée à 25 000 francs CFA (50 dollars) par mois, ce qui correspond aux interventions monétaires mises en œuvre par les organismes des Nations Unies et les ONG partenaires; ce montant représente 83 pour cent de la valeur monétaire de la ration alimentaire apportée en nature, sur la base des prix des produits alimentaires pendant la période de soudure. Si les prix des produits alimentaires venaient à augmenter, la valeur du transfert serait revue en concertation avec les partenaires.

¹⁸ Les activités ECT lancées en novembre et décembre dureront 60 jours et celles lancées entre février et mai 120 jours.

52. Le tableau 3 fait apparaître les besoins en produits alimentaires et en espèces, par activité.

TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES/MONÉTAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ				
Besoins monétaires (en dollars)				
	Transferts alimentaires et bons d'alimentation	2011 (juillet à décembre)	2012 (janvier à décembre)	Total
ECT	Espèces	120 000	4 802 187	4 922 187
Assistance alimentaire ciblée	Espèces	4 650 000	3 688 350	8 338 350
Total, espèces		4 770 000	8 490 537	13 260 537
Produits alimentaires requis (en tonnes)				
	Type de produits alimentaires	2011 (juillet à décembre)	2012 (janvier à décembre)	Total
Supplémentation alimentaire généralisée	CSB++, Plumpy' doz®	6 000	10 138	16 138
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois	Supp. Plumpy®, CSB++	2 832	4 720	7 552
Supplémentation ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	CSB, huile végétale	2 475	4 950	7 425
Ration pour les personnes accompagnant les enfants hospitalisés	Céréales, légumes secs, huile végétale, CSB	150	301	451
Assistance alimentaire ciblée	Céréales, légumes secs, huile végétale	3 615	2 648	6 263
VCT	Céréales, légumes secs, huile végétale	3 689	9 248	12 937
TOTAL, PRODUITS ALIMENTAIRES		18 761	32 005	50 766

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Partenaires

53. La composante Supplémentation alimentaire ciblée sera exécutée en partenariat avec les structures sanitaires gouvernementales et les ONG. Le PAM apportera un appui technique et financier en faveur de la révision du protocole national de prise en charge de la malnutrition et dispensera une formation en gestion et en manutention des produits alimentaires aux homologues gouvernementaux avec lesquels il a conclu des accords de partenariat pour exécuter le programme de supplémentation alimentaire ciblée.

54. Des institutions de microfinancement et des ONG se chargeront des activités ECT et VCT. Les relations avec les ONG seront régies par des accords de partenariat sur le terrain; le contrat type qu'utilise le PAM pour les services financiers servira pour engager les services des institutions de microfinancement.

Logistique

55. L'acheminement des produits alimentaires des entrepôts du PAM jusqu'à ceux de ses partenaires ou aux points de distribution sera assurée principalement par des transporteurs privés. Une opération spéciale lancée pour accroître les moyens logistiques a permis d'augmenter la capacité d'entreposage et de transport. Le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits est établi à Niamey.

Achats

56. Environ 80 pour cent des aliments composés, de l'huile végétale, des légumes secs et des céréales seront achetées sur les marchés internationaux. Le principal port d'entrée restera Cotonou, au Bénin, mais Lomé (au Togo) et Tema (au Ghana) pourront être utilisés en cas d'encombrement. Des achats seront effectués au niveau local et régional.

Transferts monétaires

57. À l'issue d'une analyse préliminaire des risques financiers effectuée en septembre 2010, cinq institutions financières rurales ont été jugées stables et efficaces¹⁹. Des contrats seront passés avec des institutions de microfinancement présentant peu de risques et offrant les meilleures solutions et les prix les plus intéressants compte tenu de leur implantation et des services proposés.

58. Dans le cadre de l'opération d'urgence lancée en 2010/11, le PAM a distribué des espèces en utilisant des bons numérotés correspondant au nom du bénéficiaire inscrit sur la liste de distribution d'espèces. La méthode s'est révélée efficace mais le PAM étudie d'autres options, notamment l'usage de cartes plastifiées contenant des puces mémoire ayant une valeur monétaire. Ce système est en cours d'expérimentation dans le cadre de l'opération d'urgence; s'il donne de bons résultats, il sera transposé à une plus grande échelle dans le cadre de l'IPSR 200051.

59. Les espèces seront remises par les institutions de microfinancement conformément aux procédures financières du PAM. Le PAM transférera les espèces à ces institutions, qui se chargeront de les transporter et de les distribuer en s'en remettant à la liste fournie par l'ONG concernée et validée par le PAM. Les empreintes digitales des bénéficiaires serviront de récépissé. Les ONG, en collaboration avec le PAM et les autorités locales, prendront en charge les aspects techniques en rapport avec la sensibilisation, l'identification des bénéficiaires, la supervision des activités communautaires, l'organisation aux points de distribution des espèces et le suivi après distribution.

¹⁹ ASUSU-Cii GABA, KOKARI, MECREF, TAANADI et YARDA-Zinder. Ces institutions sont enregistrées auprès de l'Agence de régulation du secteur de la microfinance, qui relève du Ministère de l'économie et des finances.

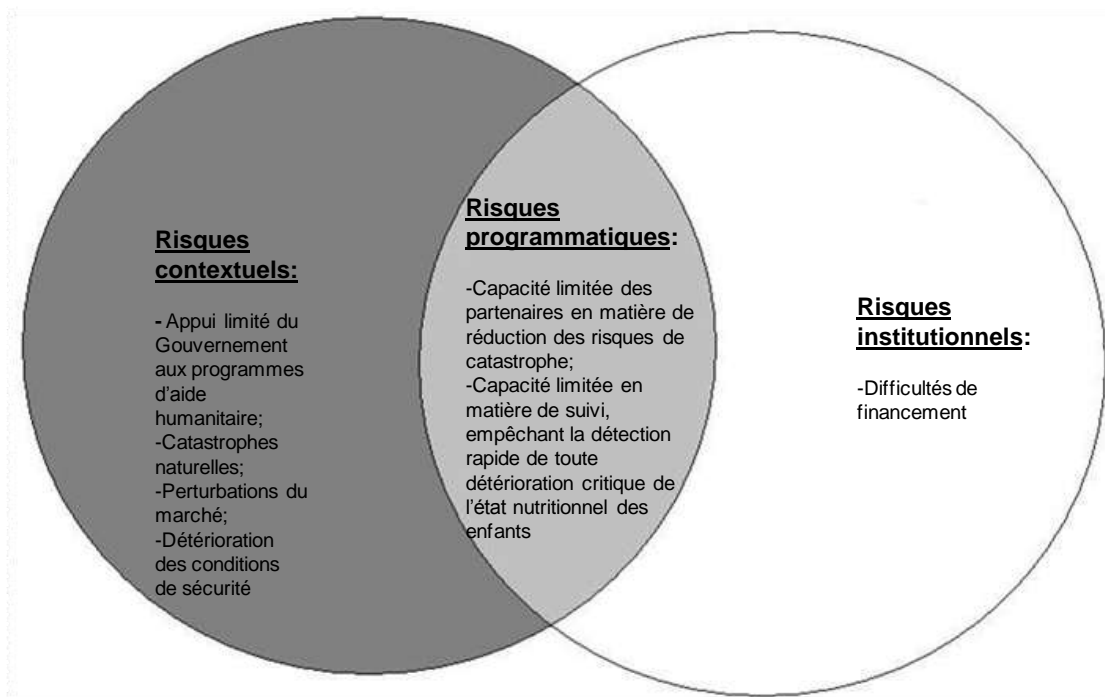
60. S'agissant de la sécurité, les risques sont minimes pour les bénéficiaires, mais les interventions fondées sur une aide monétaire s'accompagnent de risques de vol, de corruption et de détournement. Pour réduire le plus possible ces risques, un dispositif de sécurité sera mis en place au préalable avec les partenaires coopérants; un chargé de la sécurité du PAM veillera au respect des normes de sécurité. Les institutions financières suivront leurs propres procédures, qui fixent un plafond quotidien de 5 millions de francs CFA (10 000 dollars) pour les transferts de fonds. Les paiements en espèces seront effectués dans des zones de sécurité convenues entre les partenaires coopérants, les bénéficiaires et les autorités locales. Toutes les parties prenantes concernées seront présentes au moment du paiement pour garantir la transparence. Chaque site sera doté d'un comité de recours composé de membres de la communauté.

SUIVI DES RÉSULTATS

61. Un système de gestion et de suivi et évaluation axé sur les résultats permettra d'assurer le suivi des résultats. Un responsable du suivi et évaluation supervisera le suivi effectué par le PAM sur le terrain dans les bureaux auxiliaires de Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder, et assurera la formation du personnel en matière de suivi des transferts monétaires.
62. Le programme d'exécution prévoit un suivi régulier sur les sites et après les distributions. Une base de données a été créée pour assurer le traitement des rapports. Le PAM et des contrôleurs de l'Institut national de la statistique utiliseront des dispositifs numériques personnels dotés d'un système de positionnement universel pour gagner du temps, réduire les coûts, diminuer les risques d'erreur, faciliter l'analyse rapide des données et cartographier les ménages inclus dans l'enquête, indiquer l'heure et la localisation exactes des entretiens et dresser la carte des zones cibles des activités ECT. Des photographies prises avant et après des ouvrages communautaires permettront de vérifier l'évolution de la situation.
63. À des fins d'analyse d'impact, on évaluera le score de consommation alimentaire, l'indice des stratégies de survie, l'utilisation des espèces et l'état nutritionnel seront évalués avant et après les interventions. L'analyse permettra également de comparer les groupes recevant une assistance alimentaire et ceux bénéficiant d'une assistance monétaire avant et après la mise en œuvre des interventions ECT et VCT.
64. Une auto-évaluation de l'IPSR 200015 sera réalisée avec les parties prenantes locales après 12 mois d'exécution.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

65. Les risques qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre de l'IPSR 200051 sont exposés dans le graphique et les paragraphes ci-après.



Risques contextuels

66. Il est primordial que le Gouvernement, arrivé au pouvoir en avril 2011, continue de soutenir les organismes d'aide humanitaire, comme le faisait le régime précédent, qui était appuyé par l'armée. La transparence privilégiée par la précédente administration dans ce domaine avait facilité la mise en œuvre à compter de la mi-2010 d'un important programme d'assistance qui avait empêché que la sécheresse ne provoque la famine. Le PAM et d'autres parties prenantes travailleront avec le Gouvernement pour veiller à ce que la faim et la malnutrition se voient accorder le degré de priorité voulu dans les politiques et la stratégie officielles.

67. Étant donné que l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont chroniques au Niger et compte tenu de la forte probabilité que se produisent des épisodes de sécheresse et des inondations, la survenance d'une catastrophe naturelle pendant la mise en œuvre de la présente IPSR pourrait porter rudement atteinte à la production vivrière nationale et mettre en péril la vie et les moyens de subsistance de la population à une grande échelle. Fort des enseignements qu'il a tirés pendant et après la sécheresse de 2009-2010, le PAM suivra de près l'évolution de la situation, notamment à la faveur de son cadre de planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence, et contribuera au processus interorganisations de planification des mesures d'urgence en utilisant des systèmes d'alerte rapide pour détecter les crises à évolution lente et celles survenant brutalement et y faire face.

68. Les fluctuations saisonnières des prix des produits alimentaires, qui avaient caractérisé les crises précédentes, peuvent entraver l'action menée par le Gouvernement, le PAM et d'autres acteurs pour veiller à ce que les groupes vulnérables vivant dans des régions chroniquement touchées par l'insécurité alimentaire soient dûment nourris. Le PAM renforce sa collaboration avec des partenaires tels que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, le Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle, le Système d'alerte rapide aux risques de famine et le SAP national, afin d'assurer le suivi des tendances touchant les disponibilités alimentaires, les prix et les marchés, de manière à pouvoir détecter les signes avant-coureurs d'une crise et prendre des mesures correctives. Si la saison de soudure est plus rude que prévue et les prix augmentent de manière alarmante, le PAM envisagera sans tarder de revoir à la hausse le budget de l'IPSR et en avisera la communauté des donateurs.
69. Les conditions de sécurité, marquées par la poursuite d'attentats terroristes, d'enlèvements et d'actes de banditisme, demeurent très préoccupantes et pourraient bien empirer. Les mesures de sécurité adoptées ces 12 derniers mois doivent être scrupuleusement appliquées, et il faut prendre des précautions supplémentaires le cas échéant.

Risques programmatiques

70. Le PAM et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires évalueront les difficultés rencontrées par les organisations partenaires du fait de leur manque de capacités dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de la réduction des risques de catastrophe; il est en outre envisagé d'organiser des stages de formation pour contribuer à combler les lacunes répertoriées. La réduction des risques de catastrophe est en train d'être intégrée dans toutes les activités relevant de la présente IPSR.
71. Le PAM continuera d'assurer avec l'UNICEF et d'autres partenaires le suivi des indicateurs nutritionnels afin de déceler toute évolution de l'état nutritionnel des jeunes enfants. L'annexe II offre une vue d'ensemble des efforts prévus dans le domaine du suivi et de l'évaluation.

Risques institutionnels

72. Si le financement n'est pas suffisant ou s'il est alloué tardivement, cela pourrait entraîner une rupture de la filière d'approvisionnement et empêcher le PAM de mener efficacement l'IPSR 200051, ce qui aggraverait la situation s'agissant de la faim et de la malnutrition. Pour atténuer ce risque, on favorisera la communication avec les donateurs au sujet des besoins et des déficits de financement et on fera appel au mécanisme de préfinancement du PAM et au Comité pour l'affectation stratégique des ressources.

SÉCURITÉ

73. Les bureaux du PAM respectent les Normes minimales de sécurité opérationnelle et les Normes minimales de sécurité des télécommunications; les plans de sécurité sont régulièrement actualisés.

74. En janvier 2010, les régions d'Agadez, du nord Tahoua et de Tillabéry ont été reclassées en phase 3 du plan de sécurité, le reste du pays demeurant en phase 2. Une rébellion touareg est en cours à Agadez; malgré une accalmie, les actes de banditisme restent une menace.
75. L'accentuation de la menace terroriste dans la région du Sahel, en particulier dans l'ouest du Niger, est le principal danger pour les opérations du PAM: les enlèvements d'étrangers et les attaques contre les forces armées se multiplient; les départements d'Ouallam, de Filingue, d'Abalak et de Tchintabaraden ne sont plus accessibles qu'avec une escorte militaire. De ce fait, il est indispensable que les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies continuent de fournir des services de transport fiables et économiques.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	15 782	5 089 289	
Légumes secs	3 148	1 607 120	
Huiles et matières grasses	1 311	1 887 840	
Mélanges et aliments composés	30 525	35 922 332	
Total, produits alimentaires	50 766	44 506 581	
Transferts monétaires		13 260 537	
Total partiel, produits alimentaires et transferts monétaires			57 767 118
Transport extérieur			4 248 597
Transport terrestre, entreposage et manutention			16 752 748
Autres coûts opérationnels directs			6 089 160
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			9 184 793
Total des coûts directs pour le PAM			94 042 415
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			6 582 969
COÛT TOTAL POUR LE PAM			100 625 385

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation. Sa composition peut varier.

² Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

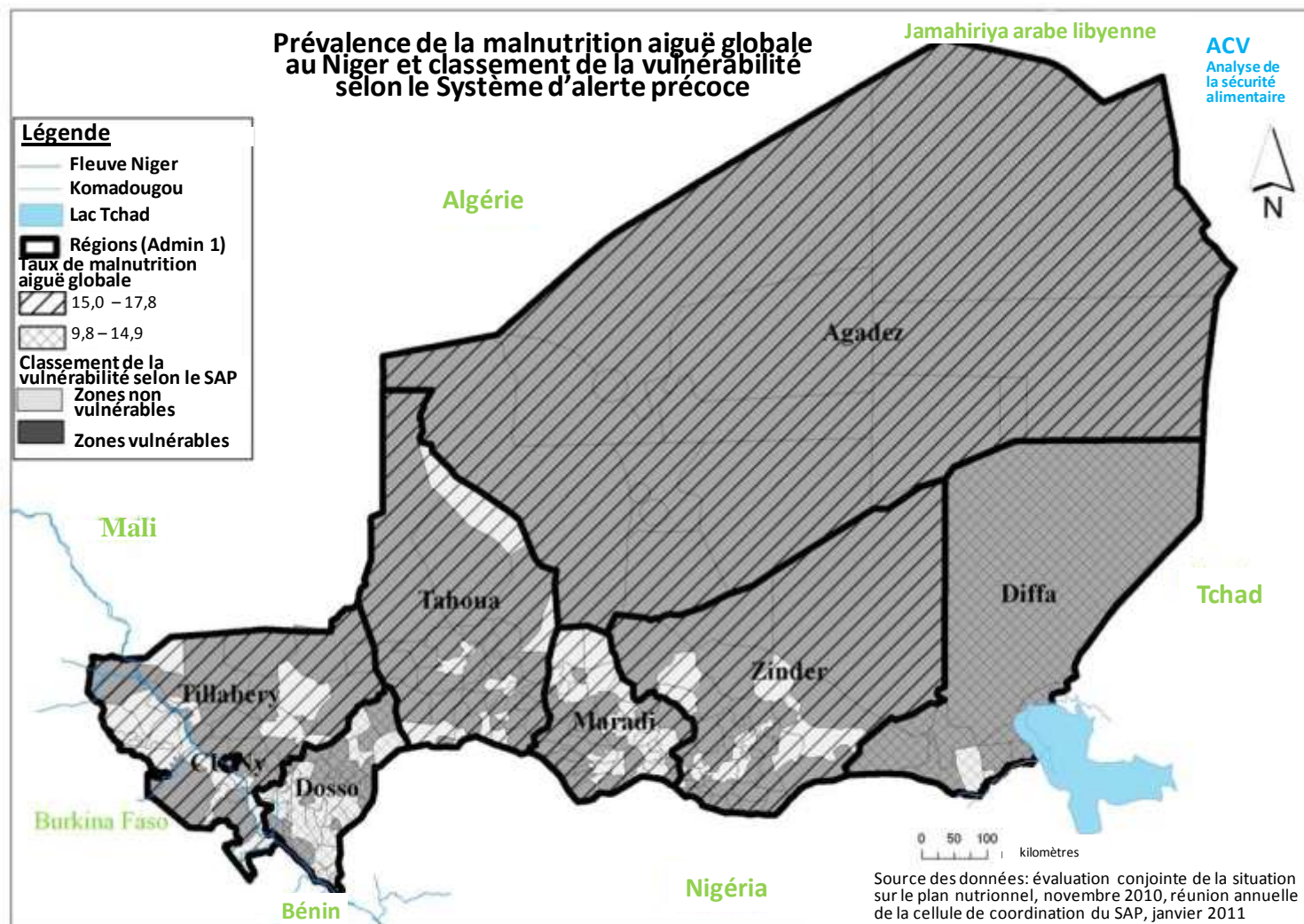
BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)	
Dépenses de personnel et dépenses connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	2 480 040
Administrateurs recrutés sur le plan national	262 500
Agents des services généraux recrutés localement	724 500
Personnel temporaire recruté localement	1 700 356
Heures supplémentaires du personnel local	11 500
Consultants internationaux	381 171
Volontaires des Nations Unies	320 625
Voyages officiels du personnel	1 169 901
Total partiel	7 050 593
Dépenses de fonctionnement	
Location de locaux	144 000
Charges (électricité, etc.)	125 000
Fournitures de bureau et autres consommables	89 500
Services de communication	261 000
Réparation et entretien du matériel	79 000
Coûts d'exploitation et d'entretien des véhicules	380 000
Aménagement des bureaux et réparations	186 000
Services d'organismes des Nations Unies	91 500
Total partiel	1 356 000
Dépenses de matériel et d'équipement	
Leasing de véhicules	316 200
Matériel de communication	107 500
Dépenses locales de sécurité	354 500
Total partiel	778 200
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	9 184 793

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Effet direct 1 Réduction de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les populations ciblées <12% ➤ Taux de récupération par supplémentation alimentaire >75% ➤ Taux d'abandon de la supplémentation alimentaire <15% ➤ Taux de mortalité chez les bénéficiaires de la supplémentation alimentaire <3% ➤ Taux de non-réaction à la supplémentation alimentaire <10% 	Des mesures adéquates de prévention de la malnutrition sont en place L'UNICEF, l'OMS et les ONG ont suffisamment de ressources pour mener à bien les activités prévues dans le domaine nutritionnel Les centres de santé pour le traitement des enfants souffrant de malnutrition sont opérationnels Les dispositifs gouvernementaux de coordination des mesures touchant la nutrition fonctionnent
Effet direct 2 Amélioration pendant la période d'assistance de la consommation alimentaire des ménages ciblés touchés par une situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages: <28 pour 30% des populations ciblées 	Des ressources adéquates sont disponibles en temps voulu conformément aux plans de distribution
Produit 1.1/2.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type de produit et par activité, en pourcentage des distributions prévues ➤ Nombre de personnes, par groupe d'âge et par sexe, recevant une assistance alimentaire, par catégorie et en pourcentage des bénéficiaires prévus ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments de supplémentation et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type de produit et en pourcentage des distributions prévues 	Les évaluations de suivi réalisées par le Système d'alerte précoce sur l'exposition à l'insécurité alimentaire recommandent une assistance alimentaire ciblée
Produit 1.2/2.2 Distributions d'espèces en quantité suffisante et en toute sécurité par le biais de l'assistance alimentaire ciblée.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant total distribué en dollars, par activité ➤ Nombre d'hommes et de femmes recevant des espèces, par âge et par activité ➤ Pourcentage de bénéficiaires recevant des espèces au moment prévu, par activité. ➤ Nombre d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions d'espèces 	Les partenaires coopérants s'occupant de la nutrition disposent des moyens humains et techniques requis



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition		
Effet direct 3 Amélioration de la consommation alimentaire des ménages sortant d'une crise ciblés pour les activités ECT et VCT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice des stratégies de survie < 9 ➤ Score de consommation alimentaire des ménages >28 pour 70 % de la population ciblée 	Des fonds suffisants sont reçus en temps voulu pour l'IPSR
Produit 3.1 Versements en espèces effectués en temps voulu et en toute sécurité aux participants aux activités Espèces contre travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ayant un travail rémunéré, par sexe et par âge, pendant la durée du projet, en pourcentage de l'effectif prévu (100 pour cent) ➤ Nombre de femmes participant aux activités VCT, en pourcentage de l'effectif total ➤ Gains mensuels moyens en dollars des participants, en pourcentage des sommes prévues ➤ Nombre d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions d'espèces 	Le Gouvernement et le partenaire coopérant disposent de moyens humains et techniques suffisants
Produit 3.2 Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux populations ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type de produit et par activité, en pourcentage des distributions prévues ➤ Nombre de personnes, par âge et par sexe, recevant une assistance alimentaire, par catégorie d'activité, en pourcentage de l'effectif prévu 	Le Gouvernement et le partenaire coopérant disposent de moyens humains et techniques suffisants
Produit 3.3 Avoirs nécessaires à la subsistance créés ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de barrages construits ou remis en état ➤ Superficie de terres restaurées (en hectares) ➤ Superficie de dunes fixées (en hectares) ➤ Longueur des coupe-feu (en hectares) 	Le Gouvernement et le partenaire coopérant disposent de moyens humains et techniques suffisants





Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites

ANNEXE III

LISTE DE SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	analyse de la cartographie et de la vulnérabilité
CSB	mélange maïs-soya
DNPGCA	Dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires
ECT	Espèces contre travail
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
SAP	Système d'alerte précoce
SDARP	Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté
SDR	Stratégie de développement rural
SMART	Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail